



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

enseignants

Question écrite n° 110885

### Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la formation des personnels enseignants des premiers et seconds degrés et des personnels d'éducation. Professeurs, parents et fédérations de parents d'élèves expriment au quotidien leurs vives inquiétudes, face à la dégradation des conditions d'enseignement. Beaucoup de fonctionnaires stagiaires rencontrent des difficultés dans la gestion de leur classe et dans la construction de leurs enseignements faute de formation adéquate. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, la formation en master professionnel enseignement qui était en partie assurée par des cours pratiques avec des enseignants en temps partagé a été supprimée pour la prochaine rentrée de 2011. Le président de l'université d'Artois a décidé de mettre fin à ces temps partagés. Pourtant ces enseignants par leurs expériences du terrain permettaient aux nouveaux de mieux appréhender leurs nouvelles responsabilités d'enseignant. Aussi, elle lui demande ses intentions pour garantir un enseignement de qualité à tous les jeunes enseignants.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Odette Duriez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110885

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 2011, page 6206

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)